

**Sur le fond, la CR (Coordination rurale) s'insurge à bon escient.Sur la forme, personne d'autre que le propriétaire du moulin des Grés ne pourra témoigner, à part l'OCE, du harcèlement administratif, de la désinformation et des menaces de tous ordres dont il aurait pu faire preuve et qui ont présidé à sa capitulation ! Le syndicat des eaux de la Voise, soumis et inféodé à ce qu'on lui a dit sur le bien et le mal environnemental, n'a pas hésité à le spolier de son droit d'eau. Peu importe le préjudice immobilier. Et le journaliste colporte un catéchisme dogmatique sans l'avoir vérifié: *« L'administration française applique une directive européenne visant à réaménager et supprimer des vannages qui constituent un obstacle à la continuité écologique ».* Il aurait pu écrire que la guillotine était restaurée. Ne devait-il pas en vérifier l'info? Cette désinformation administrative alimente un climat délétère et discrédite les considérants de la politique de l'eau.**

Nous reproduisons l'article de l'Echo Républicain :
http://www.lechorepublicain.fr/yermenonville/environnement/chasse-peche/2016/11/28/des-tensions-autour-de-la-destruction-d-un-vannage-sur-l-eure_12186162.html
La destruction programmée d'un ouvrage sur l'Eure provoque des vagues.
Des habitants et des agriculteurs du secteur de Yermenonville et de Houx, près de Maintenon, s'opposent à la destruction du vannage du moulin des Grés, qui enjambe le cours d'eau la Voise.
Ce lundi 28 novembre, en début de matinée, ils se sont réunis à proximité et ont fait venir un huissier de justice pour constater la situation, alors que des entreprises, mandatées par la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique d'Eure-et-Loir, devaient engager le chantier de démolition dans la journée. Les gendarmes étaient également sur place.
« Il n'avait pas les moyens d'entretenir l'ouvrage. »
« Le dossier administratif a été déclaré et nous avons reçu le récépissé », précise Pierre Fetter, le directeur de la fédération, l'organisme qui est maître d'œuvre et maître d'ouvrage.

Sur cet ancien moulin, construit en 1820, dit-on, par le commis du moulin de Houx pour lui faire concurrence, il ne reste qu'un vannage. Jean-Claude Barret, président du syndicat et adjoint à Bailleau-Armenonville, précise : « Le propriétaire privé a abandonné son droit d'eau au syndicat des eaux de la Voise et de ses affluents parce qu'il n'avait pas les moyens d'entretenir l'ouvrage. »

« Il y a quatre ans que les vannes sont levées et le cours d'eau s'est renaturalisé. »

Jean-Claude Barret estime : « Il y a quatre ans que les vannes sont levées et le cours d'eau s'est renaturalisé. Le niveau s'est stabilisé. C'est un projet qui date de plusieurs années. »

Philippe Ribault, président du syndicat agricole de la Confédération rurale en région Centre-Val de Loire et habitant de Yermenonville, a fait appel à un huissier pour faire constater *« que l'on n'entrave pas le chantier, que le vannage tient toujours debout et qu'il fonctionne. Nous l'avons fait venir aussi pour qu'il vérifie si tous les documents d'information du vannage étaient bien enregistrés et voir si le propriétaire a bien abandonné son droit d'eau. »*

C'est tout un patrimoine qui est en train d'être détruit.

Durant la matinée, Philippe Ribault a annoncé qu'il allait déposer un référé auprès du tribunal administratif d'Orléans : *« Nous estimons que c'est une aberration. De plus, le code rural impose la nécessité d'une procédure d'enquête publique… »*

L'administration française applique une directive européenne visant à réaménager et supprimer des vannages qui constituent un obstacle à la continuité écologique.

Pour un habitant, « c'est tout un patrimoine qui est en train d'être détruit. » Un autre affirme que ces vannages « sont bien utiles lorsqu'il y a des inondations. Allez demander aux habitants de Maintenon ! »

François Feuilleux

A voir également, reportage France 3 Région Centre-Val de Loire ci dessous:

http://france3-regions.francetvinfo.fr/centre/eure-et-loir/coordination-rurale-se-mobilise-contre-destruction-vannage-1142761.html